

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00187 Numéro SIREN : 400 461 497 Nom ou dénomination : DYNALEC DIST
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 9511



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

DYNALEC DIST.

Avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

S.A.S. au capital de 300 000 €
R.C.S. ANGERS 400 461 497

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2020 au 31 Janvier 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. COGNET Laurent

B37C67BB1C3D478...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 11/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. DYNALEC DIST.** relatifs à l'exercice du **1^{er} Février 2020 au 31 Janvier 2021.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 855 899 €
■ Chiffre d'affaires	44 869 223 €
■ Bénéfice net comptable	540 999 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 05/05/2021

Virginie RIVIERE

Grégoire BUNOT



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	19 335 326	8 535 183	10 800 143	10 884 715
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 972 324	84 516	3 887 808	3 889 955
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	88 650	84 516	4 133	6 281
FONDS COMMERCIAL (1)	3 883 674		3 883 674	3 883 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 102 776	8 450 666	3 652 109	3 897 382
TERRAINS	863 738	375 423	488 315	532 618
CONSTRUCTIONS	7 320 050	5 188 942	2 131 108	2 514 991
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 352 922	2 515 355	837 567	674 730
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	566 064	370 945	195 118	175 040
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 260 225		3 260 225	3 097 378
PARTICIPATIONS	9 998		9 998	9 998
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	2 298 884		2 298 884	2 145 175
TITRES IMMOBILISES DIVERS	815 884		815 884	811 937
PRETS	132 833		132 833	127 641
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 625		2 625	2 625
ACTIF CIRCULANT	6 056 578	822	6 055 756	5 979 801
STOCKS ET EN-COURS	3 068 055		3 068 055	3 503 356
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 336		21 336	13 252
MARCHANDISES	3 046 719		3 046 719	3 490 103
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	8 986		8 986	10 261
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 061 312	822	2 060 490	2 085 124
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172 277	822	171 455	124 376
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 889 034		1 889 034	1 960 748
CREANCES DIVERSES (3)	130 959		130 959	80 405
DISPONIBILITES	605 924		605 924	112 252
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	181 340		181 340	188 400
TOTAL GENERAL	25 391 904	8 536 005	16 855 899	16 864 517
(1) Dont droit au bail			30 000	30 000
(2) Dont à moins d'un an			8 297	7 056
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 638 356	6 447 357
CAPITAL	300 000	300 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 450 610	3 450 610
RESERVES	2 346 746	2 455 996
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	2 316 746	2 425 996
RESULTAT DE L'EXERCICE	540 999	240 749
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>6 638 356</i>	<i>6 447 357</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	105 240	105 240
PROVISIONS POUR RISQUES	105 240	105 240
DETTES (1)	10 112 302	10 311 920
DETTES FINANCIERES (2)	5 286 213	5 804 779
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 567 759	3 402 457
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 718 454	2 402 322
DETTES D'EXPLOITATION	4 761 543	4 471 404
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 268 498	3 158 355
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 344 746	1 105 398
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	148 298	207 649
DETTES DIVERSES	42 461	16 654
AUTRES DETTES DIVERSES	42 461	16 654
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 084	19 081
TOTAL GENERAL	16 855 899	16 864 517
(1) Dont à plus d'un an	3 523 629	2 687 967
Dont à moins d'un an	6 588 673	7 623 953
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 069 016	2 687 871



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	45 059 794	48 648 136
VENTES DE MARCHANDISES	43 898 731	47 474 521
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	970 491	882 033
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>44 869 223</i>	<i>48 356 554</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	727	84 767
TRANSFERTS DE CHARGES	34 405	64 452
AUTRES PRODUITS	155 438	142 362
CHARGES D'EXPLOITATION	44 460 138	48 417 770
ACHATS DE MARCHANDISES	34 445 516	38 426 881
VARIATION DES STOCKS	443 384	145 668
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	52 683	84 930
VARIATION DES STOCKS	(8 083)	13 639
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 819 143	4 052 917
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	617 613	646 342
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 631 861	3 510 744
CHARGES SOCIALES	823 522	884 237
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	626 519	628 597
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	822	
AUTRES CHARGES	7 156	23 809
RESULTAT D'EXPLOITATION	599 655	230 366
PRODUITS FINANCIERS	334 328	319 397
PARTICIPATIONS	322 350	304 944
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 313	12 065
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	664	2 387
CHARGES FINANCIERES	67 998	98 620
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	67 998	98 620
RESULTAT FINANCIER	266 329	220 776
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	865 984	451 142



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 976	3 584
SUR OPERATIONS DE GESTION	37 976	2 809
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 474	80 285
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 100	68 917
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 373	11 368
RESULTAT EXCEPTIONNEL	33 501	(76 700)
PARTICIPATION DES SALARIES	139 605	24 075
IMPOTS SUR LES BENEFICES	218 881	109 617
BENEFICE NET COMPTABLE	540 999	240 749
<i>Total des produits</i>	<i>45 432 098</i>	<i>48 971 118</i>
<i>Total des charges</i>	<i>44 891 098</i>	<i>48 730 368</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	3 552	20 735
Produits financiers concernant les entreprises liées	322 288	304 884
Charges financières concernant les entreprises liées	40	42

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 10 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	1 à 15 ans
- Constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	1 à 15 ans	- Matériel de bureau :	1 à 10 ans
- Agencements divers :	1 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	1 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 30 euros.

Fonds commercial

*SOCHODIS	Fusion absorption le 01/02/2001	3 853 674
-----------	---------------------------------	-----------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 969 107	3 218		3 972 325
Immobilisations corporelles	11 725 521	377 255		12 102 776
Immobilisations financières - titres	821 936	3 947		825 883
Immobilisations financières - créances	2 275 442	158 900		2 434 343
	18 792 006	543 320		19 335 326

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 151	5 365		84 516
Immobilisations corporelles	7 828 139	622 528		8 450 667
	7 907 290	627 893 (*)		8 535 183
(*) Dont dotation :				
. linéaire		590 696		
. dégressive		37 197		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	105 240			105 240
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	727	822	727	822
	105 967	822 (*)	727 (*)	106 062
(*) Dont :				
. exploitation		822	727	
. financier				
. exceptionnel				

La provision pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 105 240 €.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine			25 000
Dotation aux amortissements théoriques			6 250
Cumul des amortissements théoriques			23 958
Valeur nettes			1 042
Redevances			
Afférentes à l'exercice			6 864
Cumulées			26 312
Restant à payer:			1 144
. à mois d'un an			
. de un à cinq ans			-
. à plus de cinq ans			-
. total			1 144
Prix d'achat résiduel en fin de contrat			250

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 434 343	8 297	2 426 046
Acomptes versés sur commandes	8 987	8 987	
Créances d'exploitation	2 061 312	2 061 312	
Créances diverses	130 959	130 959	
Charges constatées d'avance	181 340	181 340	
	4 816 941	2 390 895	2 426 046

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 069 361	1 069 361		
Emprunts bancaires (1)	498 398	217 223	281 175	
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 718 454	476 000		3 242 454
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 761 543	4 761 543		
Dettes diverses	42 462	42 462		
Produits constatés d'avance	22 084	22 084		
	10 112 303	6 588 673	281 175	3 242 454

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	345
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	215 718
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	3 671 490

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	26 862 620	28 208 546
- Drive	9 958 895	8 173 617
- Station-service	8 047 708	11 974 392
	<u>44 869 223</u>	<u>48 356 555</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	15
- Employés	<u>135</u>
	158

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE	-	37 976
Amendes et pénalités	3 101	-
Dotation amortissement exceptionnel	1 379	-
	<u>4 474</u>	<u>37 976</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	54 100
- Supplément d'intéressement	50 000
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	35 506
	139 606

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant diminuée des crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère HOLDING CHOLEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	237 781
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 28 618
	218 882

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28.00 %)	979
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	10 125

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	469 246	1 700 000 (**)	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) *Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté.*

(**) *Montant limité au capital emprunté.*

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 293 160	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 25.5 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible pour les cadres et les agents de maîtrise, moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 246 000 €

Entreprises liées

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 895	S.A.S. HOLDING CHOLEC 49300 CHOLET RCS ANGERS 499 195 360
Participations	9 998	-
Créances rattachées à des participations	2 298 884	-
Créances diverses	-	11 043
Emprunts et dettes financières divers	-	93 145
Produits de participation	293 489	-
Autres produits financiers	28 800	-
Charges financières	-	40
Autres achats et charges externes	536 110	-

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	10 000
Capitaux propres autres que le capital	321 786
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	9 998
Valeur nette des titres détenus	9 998
Prêts et avances consentis	2 298 884
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	543 952
Résultat du dernier exercice clos	321 787
Dividendes encaissés	293 489

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DYNALEC DIST
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET
400 461 497 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 540 999,49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 540 999,49 euros

A titre de dividendes 345 000,00 euros
Soit 34,50 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 195 999,49 euros
Qui s'élève ainsi à 2 512 746,14 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 069,50 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 343 930,50 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2018	330 000 €	10 000	1 023 €	328 977 €
31/01/2019	340 000 €	10 000	1 054 €	338 946 €
31/01/2020	350 000 €	10 000	1 085 €	348 915 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Laurent COGNET

DocuSigned by:
M. COGNET Laurent
B37C67BB1C3D478...



DYNALEC

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 300 000 Euros

Siège Social

1 avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*_*_*_*_*_*

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

GILLES CHUPIN AUDIT

5, rue de Chinon
49300 CHOLET
Tél. 02 41 71 23 49
S.A.S au capital de 82 000 €
R.C.S. Angers 480 314 491

DYNALEC
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 300 000 Euros

Siège Social
1 avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*_*_*_*_*_*

Exercice clos le 31 JANVIER 2021

Aux associés de la société DYNALEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS DYNALEC relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Au vu de nos contrôles, dont l'assistance à l'inventaire physique, nous considérons que les méthodes et les estimations des stocks retenues par la société sont satisfaisantes. L'absence de dépréciation provisionnée est acceptable. L'annexe expose notamment les règles et méthodes comptable dans le paragraphe « Stocks » de la page 6.

Concernant les comptes clients, sur la base des éléments disponibles au jour de l'arrêt des comptes, nous estimons que l'appréciation retenue par la société du risque client est raisonnable. Nous nous sommes assurées de l'exhaustivité du chiffre d'affaires pris en compte à la date clôture de l'exercice audité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont mentionnées dans le Rapport de Gestion.

Autres informations :

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à

l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

➤ Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

➤ Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

Rubriques	Montant
Total du bilan	16 855 899 €
Chiffre d'affaires	44 869 223 €
Résultat	540 999 €

Fait à Cholet, le 15 juin 2021

POUR LA SAS GILLES CHUPIN AUDIT,



Samuel PREAUD
Commissaire aux Comptes

DYNALEC
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 300 000 Euros

Siège Social
1 avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	19 335 326	8 535 183	10 800 143	10 884 715
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 972 324	84 516	3 887 808	3 889 955
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	88 650	84 516	4 133	6 281
FONDS COMMERCIAL (1)	3 883 674		3 883 674	3 883 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 102 776	8 450 666	3 652 109	3 897 382
TERRAINS	863 738	375 423	488 315	532 618
CONSTRUCTIONS	7 320 050	5 188 942	2 131 108	2 514 991
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 352 922	2 515 355	837 567	674 730
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	566 064	370 945	195 118	175 040
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 260 225		3 260 225	3 097 378
PARTICIPATIONS	9 998		9 998	9 998
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	2 298 884		2 298 884	2 145 175
TITRES IMMOBILISES DIVERS	815 884		815 884	811 937
PRETS	132 833		132 833	127 641
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 625		2 625	2 625
ACTIF CIRCULANT	6 056 578	822	6 055 756	5 979 801
STOCKS ET EN-COURS	3 068 055		3 068 055	3 503 356
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 336		21 336	13 252
MARCHANDISES	3 046 719		3 046 719	3 490 103
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	8 986		8 986	10 261
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 061 312	822	2 060 490	2 085 124
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	172 277	822	171 455	124 376
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 889 034		1 889 034	1 960 748
CREANCES DIVERSES (3)	130 959		130 959	80 405
DISPONIBILITES	605 924		605 924	112 252
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	181 340		181 340	188 400
TOTAL GENERAL	25 391 904	8 536 005	16 855 899	16 864 517
(1) Dont droit au bail			30 000	30 000
(2) Dont à moins d'un an			8 297	7 056
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 638 356	6 447 357
CAPITAL	300 000	300 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 450 610	3 450 610
RESERVES	2 346 746	2 455 996
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	2 316 746	2 425 996
RESULTAT DE L'EXERCICE	540 999	240 749
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 638 356	6 447 357
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	105 240	105 240
PROVISIONS POUR RISQUES	105 240	105 240
DETTES (1)	10 112 302	10 311 920
DETTES FINANCIERES (2)	5 286 213	5 804 779
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 567 759	3 402 457
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	3 718 454	2 402 322
DETTES D'EXPLOITATION	4 761 543	4 471 404
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 268 498	3 158 355
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 344 746	1 105 398
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	148 298	207 649
DETTES DIVERSES	42 461	16 654
AUTRES DETTES DIVERSES	42 461	16 654
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 084	19 081
TOTAL GENERAL	16 855 899	16 864 517
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 523 629 6 588 673	2 687 967 7 623 953
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 069 016	2 687 871

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	45 059 794	48 648 136
VENTES DE MARCHANDISES	43 898 731	47 474 521
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	970 491	882 033
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>44 869 223</i>	<i>48 356 554</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	727	84 767
TRANSFERTS DE CHARGES	34 405	64 452
AUTRES PRODUITS	155 438	142 362
CHARGES D'EXPLOITATION	44 460 138	48 417 770
ACHATS DE MARCHANDISES	34 445 516	38 426 881
VARIATION DES STOCKS	443 384	145 668
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	52 683	84 930
VARIATION DES STOCKS	(8 083)	13 639
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 819 143	4 052 917
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	617 613	646 342
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 631 861	3 510 744
CHARGES SOCIALES	823 522	884 237
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	626 519	628 597
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	822	
AUTRES CHARGES	7 156	23 809
RESULTAT D'EXPLOITATION	599 655	230 366
PRODUITS FINANCIERS	334 328	319 397
PARTICIPATIONS	322 350	304 944
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 313	12 065
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	664	2 387
CHARGES FINANCIERES	67 998	98 620
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	67 998	98 620
RESULTAT FINANCIER	266 329	220 776
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	865 984	451 142

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 976	3 584
SUR OPERATIONS DE GESTION	37 976	2 809
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 474	80 285
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 100	68 917
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 373	11 368
RESULTAT EXCEPTIONNEL	33 501	(76 700)
PARTICIPATION DES SALAIRES	139 605	24 075
IMPOTS SUR LES BENEFICES	218 881	109 617
BENEFICE NET COMPTABLE	540 999	240 749
<i>Total des produits</i>	<i>45 432 098</i>	<i>48 971 118</i>
<i>Total des charges</i>	<i>44 891 098</i>	<i>48 730 368</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	3 552	20 735
Produits financiers concernant les entreprises liées	322 288	304 884
Charges financières concernant les entreprises liées	40	42

DYNALEC
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 300 000 Euros

Siège Social
1 avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

ANNEXE

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 10 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	1 à 15 ans
- Constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	1 à 15 ans	- Matériel de bureau :	1 à 10 ans
- Agencements divers :	1 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	1 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 30 euros.

Fonds commercial

*SOCHODIS

Fusion absorption le 01/02/2001

3 853 674

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 969 107	3 218		3 972 325
Immobilisations corporelles	11 725 521	377 255		12 102 776
Immobilisations financières - titres	821 936	3 947		825 883
Immobilisations financières - créances	2 275 442	158 900		2 434 343
	18 792 006	543 320		19 335 326

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 151	5 365		84 516
Immobilisations corporelles	7 828 139	622 528		8 450 667
	7 907 290	627 893 (*)		8 535 183
(*) Dont dotation :				
. linéaire		590 696		
. dégressive		37 197		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	105 240			105 240
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	727	822	727	822
	105 967	822 (*)	727 (*)	106 062
(*) Dont :				
. exploitation		822	727	
. financier				
. exceptionnel				

La provision pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 105 240 €.

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	25 000
Dotation aux amortissements théoriques	6 250
Cumul des amortissements théoriques	23 958
Valeur nettes	1 042

Redevances

Afférentes à l'exercice	6 864
Cumulées	26 312
Restant à payer:	
. à mois d'un an	1 144
. de un à cinq ans	-
. à plus de cinq ans	-
. total	1 144

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	250
---	-----

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 434 343	8 297	2 426 046
Acomptes versés sur commandes	8 987	8 987	
Créances d'exploitation	2 061 312	2 061 312	
Créances diverses	130 959	130 959	
Charges constatées d'avance	181 340	181 340	
	4 816 941	2 390 895	2 426 046

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 069 361	1 069 361		
Emprunts bancaires (1)	498 398	217 223	281 175	
Emprunts & dettes financières divers (2)	3 718 454	476 000		3 242 454
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 761 543	4 761 543		
Dettes diverses	42 462	42 462		
Produits constatés d'avance	22 084	22 084		
	10 112 303	6 588 673	281 175	3 242 454

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 345

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 215 718

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 3 671 490

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	26 862 620	28 208 546
- Drive	9 958 895	8 173 617
- Station-service	8 047 708	11 974 392
	<u>44 869 223</u>	<u>48 356 555</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	15
- Employés	<u>135</u>
	158

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TICFE	-	37 976
Amendes et pénalités	3 101	-
Dotation amortissement exceptionnel	1 379	-
	<u>4 474</u>	<u>37 976</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	54 100
- Supplément d'intéressement	50 000
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	35 506
	139 606

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant diminuée des crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère HOLDING CHOLEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	237 781
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 28 618
	218 882

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28.00 %)	979
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	10 125

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	469 246	1 700 000 (**)	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté.

(**) Montant limité au capital emprunté.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 293 160	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 25.5 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible pour les cadres et les agents de maîtrise, moyen pour les employés ;

- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 246 000 €

Entreprises liées

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 695	S.A.S. HOLDING CHOLEC 49300 CHOLET RCS ANGERS 499 195 360
Participations	9 998	-
Créances rattachées à des participations	2 298 884	-
Créances diverses	-	11 043
Emprunts et dettes financières divers	-	93 145
Produits de participation	293 489	-
Autres produits financiers	28 800	-
Charges financières	-	40
Autres achats et charges externes	536 110	-

Filiales & participations à plus de 50 %		S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 895
Capital		10 000
Capitaux propres autres que le capital		321 786
Quote-part du capital détenu		99.98%
Valeur brute des titres détenus		9 998
Valeur nette des titres détenus		9 998
Prêts et avances consentis		2 298 884
Cautions & avals donnés		-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice		543 952
Résultat du dernier exercice clos		321 787
Dividendes encaissés		293 489

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.